

Saisine Plan de déplacements urbains

31 août 2009

Contribution de Jean-Pierre LE ROY

Nantes et ses ponts...

Au niveau de l'agglomération, le franchissement Est de la Loire est sur le point d'être résolu, le franchissement Ouest par contre est toujours largement déficient alors que le besoin urgent en est ressenti depuis de nombreuses années.

Les Nantais, depuis des décennies, ont souffert de ce déficit de franchissements et l'accroissement constant des déplacements dans l'agglomération n'a fait qu'amplifier ce problème notamment pour les transports en commun.

Il me semble important, à l'occasion du nouveau PDU, de relancer la réflexion sur ce franchissement Ouest, sans tabou ni à priori.

Bien que n'ayant pas de connaissances particulières sur le dossier, qui a très certainement déjà été étudié, il me semble qu'une liaison démarrant à l'ouest de Trentemoult et aboutissant à Chantenay, boulevard de la Liberté, permettrait de solutionner notre problème.

Une liaison lourde multimodale s'impose évidemment. Elle devra notamment supporter une connexion des lignes 1 et 2 du tramway avec raccordement à la gare de Chantenay.

En effet, tout le monde reconnaît que notre système radiant de lignes de tramway a atteint ses limites et qu'il est urgent de construire les rocades. Nous imaginons facilement les avantages d'une telle rocade pour tout l'ouest de l'agglomération. Cette rocade d'ailleurs devra se prolonger à travers Bouguenais et Rezé pour aboutir sur la ligne 4 après être passée par la future voie Mendès France et le pont des Bourdonnières.

Bien sûr, la question se pose sur le type d'ouvrage à retenir compte tenu de la mince vocation portuaire et maritime qui subsiste encore dans Nantes. Je pense qu'il ne faut pas répéter l'erreur de Rouen en réalisant un très coûteux ouvrage à tablier mobile qui n'a jamais été utilisé. Il faut, pour ménager les budgets et faire preuve de réalisme, réaliser un ouvrage classique et reporter un peu en aval l'amarrage des quelques navires qui nous visitent encore annuellement.

En effet une zone d'évitage ainsi qu'un quai pour les navires peuvent facilement être aménagés juste en aval de ce futur pont. À noter que ce quai se situera à moins de deux kilomètres du précédent lieu d'ancrage.

Le désengorgement des voitures en centre ville, l'accroissement de l'offre des transports en commun, le désenclavement du sud Loire feront des citoyens de l'agglomération les grands gagnants d'une telle réalisation et la planète ne s'en portera que mieux. Alors dépassons l'idée, aujourd'hui bien malmenée, de l'attrait portuaire de notre centre ville, acceptons d'écorner un peu notre domaine maritime. Il en va de l'intérêt général.